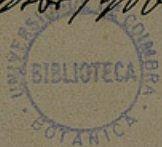


Dresden, 9 Sept. 1900



Mon cher collègue !

J'ai écrit votre desir, de traduire quelques chapitres du "Willkomm" etc. à notre éditeur Mr. Engelmann - Leipzig (Königs Str. No. 10) et il m'a répondu : "Ich muss die Ertheilung der Erlaubniss, einzelne Kapitel aus Willkomm's Werk im Boletino... zu veröffentlichen, von dem Umfang und der Zahl dieser Kapitel abhängen lassen und möchte daher Mr. Henriques um eine Äußerung darüber bitten. Wenn es sich nur um kleine Stücke handelt, so würde das auf den Absatz nicht schädigend wirken". Ce qui veut dire, que l'éditeur donnera sa permission - à son propre point de vue d'un marchand et non d'un savant -

si vous avez auparavant nommé et désigné  
le nombre des chapitres et les "pagina", que  
vous voulez traduire dans votre "Boletino",  
~~page~~ et si l'éditeur ne doit pas craindre  
que ce moindre nombre des chapitres pourrait  
empêcher troubler la vente de l'oeuvre de  
Mr Willkomm.

Moi-même je l'ai lui recommandé<sup>+++</sup>  
de donner sa permission, mais - naturellement -  
il faut savoir auparavant la masse de votre  
traduction, que vous voulez publier.

Les journées de moi-même et de l'éditeur  
ont retardé cette réponse; Mr. Engler est  
au moment en Angleterre. J'espère, que  
vous entendez malgré mon mauvais français l'  
amitié pour vous et mon désir, de vous aider.

graines  
Merci encore pour l'envoi répété des ~~se-~~  
~~menes~~ du ~~votre~~ " *Livistona Jenkinsiana* "  
de votre jardin botanique (au mars de l'an)  
Je les ai comparé encore une fois avec une  
autre épreuve du *Livistona Jenkinsiana* du  
jardin de Buitenzorg, et maintenant je suis con-  
fidi, que votre *Livistona* soit une autre  
espèce, peut-être le *L. oliviformis* ??, donc  
je n'ai pas de graines ~~si~~ assez sûres dans  
leur détermination.

Agreez cher Monsieur et collègue! l'assu-  
rance de mon considération

votre très-dévoté

Charles DeCade

Monsieur le Ministre  
J'ai l'honneur de vous adresser  
ci-joint le rapport que vous m'avez  
demandé par votre lettre du 15  
dernier. Ce rapport est le résultat  
de l'enquête que j'ai faite sur  
le sujet que vous m'avez proposé.  
Je vous prie d'agréer, Monsieur  
le Ministre, l'assurance de ma  
haute considération.

Agreez, Monsieur le Ministre,  
l'assurance de ma haute  
considération.

Très-humble  
et obéissant serviteur  
Louis XVIII